Exco
Omniconseils

ACA Exco
30 chemin de Saint-Henri
CS 90116
13322 MARSEILLE Cedex 16
Tél. : 0800 979 977 (appel non surtaxé)

Association
LES PETITS DEBROUILLARDS PACA
38 Rue Joliot Curie
Maison du Développement
Technopôle Château-Gombert
13013 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Exco
Omniconseils

ACA Exco
30 chemin de Saint-Henri
CS 90116
13322 MARSEILLE Cedex 16
Tél. : 0800 979 977 (appel non surtaxé)

À l'assemblée générale de l'Association Les Petits Débrouillards PACA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES PETITS DEBROUILLARDS PACA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'enregistrement en comptabilité d'une provision pour indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la partie "Observation" du présent rapport, la note « Changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation d'une provision pour indemnités de fin de carrière. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

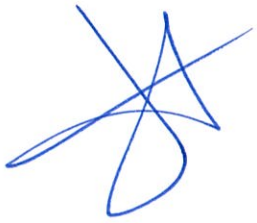
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

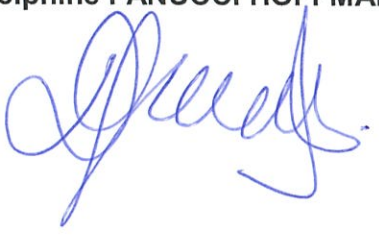
Fait à Marseille, le 7 avril 2022

Auditeurs et Commissaires Associés EXCO

Bruno GEERAERT



Delphine FANUCCI HOFFMANN



BILAN

Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			31.12.2020
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**198 597.22**	**164 663.23**	**33 933.99**	**35 921.68**
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	198 597.22	164 663.23	33 933.99	35 921.68
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 060.00**		**3 060.00**	**100.00**
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 060.00		3 060.00	100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	**201 657.22**	**164 663.23**	**36 993.99**	**36 021.68**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	**1 230 510.28**	**133 875.82**	**1 096 634.46**	**1 020 790.94**
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	150 285.62	28 187.04	122 098.58	103 998.42
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	1 080 224.66	105 688.78	974 535.88	916 792.52
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	**911 755.91**		**911 755.91**	**1 141 068.19**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**7 961.27**		**7 961.27**	**3 644.02**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	**2 150 227.46**	**133 875.82**	**2 016 351.64**	**2 165 503.15**
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	**2 351 884.68**	**298 539.05**	**2 053 345.63**	**2 201 524.83**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

BILAN

Passif	31/12/2021 Montant	31.12.2020 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	101 597.00	101 597.00
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	273 466.41	175 069.20
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	10 000.00	10 000.00
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-28 675.60	
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	338 465.14	98 397.21
SITUATION NETTE (1)	**694 852.95**	**385 063.41**
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	103 281.25	34 116.80
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	**103 281.25**	**34 116.80**
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	**798 134.20**	**419 180.21**
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	320 607.00	534 106.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	**320 607.00**	**534 106.00**
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	51 142.22	
TOTAL PROVISIONS (4)	**51 142.22**	
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	240 600.00	240 106.58
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	29 650.65	19 566.48
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	25 366.69	22 041.70
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	188 966.54	116 847.29
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	6 041.76	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	392 836.57	849 676.57
TOTAL DETTES (5)	**883 462.21**	**1 248 238.62**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	**2 053 345.63**	**2 201 524.83**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Toutes les écritures

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	4 575.00		3 855.00
VENTES DE BIENS	250.00		530.00
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	477 835.71		323 706.35
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		**478 085.71**	**324 236.35**
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 358 998.24		1 024 857.78
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	37 229.30		48 042.00
DONS MANUELS	229.30		
MECENATS	37 000.00		48 042.00
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	18 500.00		20 500.00
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		**1 414 727.54**	**1 093 399.78**
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	2 068.41		
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	517 106.00		227 000.00
AUTRES PRODUITS	5 662.29		6 592.23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		**2 422 224.95**	**1 655 083.36**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			5 580.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		483 805.90	249 020.69
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	70 761.68		24 982.64
SALAIRES ET TRAITEMENTS	947 006.35		562 087.30
CHARGES SOCIALES	252 419.03		132 146.52
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	19 068.94		139 415.24
DOTATIONS AUX PROVISIONS	22 466.62		
REPORTS EN FONDS DEDIES	303 607.00		449 106.00
AUTRES CHARGES	906.07		17.13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		**2 100 041.59**	**1 562 355.52**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**322 183.36**	**92 727.84**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			15.00
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	399.95		398.95
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		**399.95**	**413.95**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	954.78		106.58
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		**954.78**	**106.58**
RESULTAT FINANCIER (3-4)		**-554.83**	**307.37**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION			14 523.73
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	27 297.75		28 755.17
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		**27 297.75**	**43 278.90**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 461.14		37 781.04
SUR OPERATION EN CAPITAL			135.86
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		**10 461.14**	**37 916.90**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		**16 836.61**	**5 362.00**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		**2 449 922.65**	**1 698 776.21**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		**2 111 457.51**	**1 600 379.00**
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		**338 465.14**	**98 397.21**
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	99 106.77		151 310.61
PRESTATION EN NATURE			20 620.40
BENEVOLAT			400.00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**99 106.77**	**172 331.01**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	99 106.77		151 710.61
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			20 620.40
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**99 106.77**	**172 331.01**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
	TOTAL (875)	**0.00**	**870**	**Bénévolat**	
860	**Secours en nature**		870000	Contributions volontaires- Bénevolat	99 106.77
860000	Emplois des contrib.volontaire	99 106.77		**TOTAL (870)**	**99 106.77**
	TOTAL (860)	**99 106.77**	**871**	**Prestations en nature**	
861	**Mise à disposition gratuite de biens**		871000	Prestations en Nature	0.00
861000	Mise A Dispo de Biens	0.00		**TOTAL (871)**	**0.00**
			875	**Dons en nature**	
			875000	Dons en Nature	0.00
				TOTAL (861)	**0.00**
	Total charges contributions volontaires	**99 106.77**		**Total produits contributions volontaires**	**99 106.77**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

les petits débrouillards

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021

PREAMBULE

Description de l'objet social

L'objet social de l'association est de diffuser la culture scientifique et technique afin d'apporter une contribution fondamentale à l'éducation et à la formation des citoyens.

L'association territoriale se compose de membres, personnes physiques et morales, adhérents de l'association Les Petits Débrouillards (mouvement national) et rattachés à l'association territoriale qui votent à l'Assemblée Générale en région et au national.

Description de la nature et du périmètre des activités

L'association agit en dehors ou en complément des systèmes éducatifs institutionnels. Par la formation, l'organisation d'activités sur les territoires de la Région Provence-Alpes-Côté d'Azur, la réalisation et la diffusion d'outils pédagogiques, la mise en débat, l'association contribue à former des citoyens actifs, capables d'opinions réfléchies et critiques, acteurs de la construction du monde d'aujourd'hui et de demain.

Elle cible tous les publics et plus particulièrement les enfants et jeunes, en développant la prise de conscience du caractère complexe des relations entre sciences et sociétés.

Description des moyens mis en œuvre

L'association dispose de plusieurs ressources :

- les subventions de l'État, collectivités territoriales, établissements publics, organisations internationales et organismes privés
- la rétribution des services
- les rétributions provenant des structures juridiques associées de l'association
- les dons manuels et toutes autres ressources autorisées par la loi et la réglementation en vigueur

Une équipe de bénévoles et une équipe de salariés permanents et vacataires permettent la mise en place des activités sur les territoires.

L'exercice 2021

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 053 345,63 €
Le résultat net comptable est de un bénéfice de 338 465,14 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02 avril 2021 à Marseille lors du CA de clôture des comptes.

Les faits significatifs de l'exercice et de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes :

- un confinement maintenu jusqu'en juin induisant des modifications nécessaires des projets (réalisation de BAM – Boites à manips, événements en visioconférences comme le colloque égalité ou la fin du projet de classes internationales), un été et une fin d'année très denses (notamment les vacances de Toussaint et de Noël).

- L'équipe a réalisé beaucoup moins de déplacements et de présentiels ce qui a induit une diminution des charges. Les travaux qui étaient prévus dans le 06 ont pris du retard mais le travail engagé sur les locaux va porter ses fruits en 2022, notamment dans le Var et les Alpes Maritimes.

- L'équipe a fortement augmenté en 2 ans, avec l'ouverture de nouveaux postes de médiation sociale dans chaque département, et le projet Parcours Tremplin Numérique déployé sur 4 villes avec son binômes de formateurs et conseillers en insertion professionnelle. Mais l'association a connu malgré tout de nombreuses périodes en sous effectif, avec des difficultés de recrutement, et un très grand nombre d'arrêts maladies. Une partie de l'équipe est malgré tout très stable et commence à avoir une ancienneté significative ce qui nous a conduit à commencer à provisionner pour les retraites.

- Du côté des produits, beaucoup de projets ont été négociés sur la fin de l'année 2020, ce qui a créé un socle d'activités préparé et négocié en amont facilitant le travail de développement territorial. Des opportunités nouvelles se sont ouvertes à travers des dispositifs comme les cités éducatives, liés à la crise mais aussi à des besoins éducatifs et des logiques territoriales renforcés. Enfin des projets et financements nationaux ont opéré comme du fonctionnement en renforçant la coordination et les démarches d'expérimentation locale.

- Malgré ce contexte de crise, la rentrée est restée allégée ce qui a permis à un grand événement international de se tenir: le congrès mondial de la nature de l'UICN qui a eu lieu en septembre. Il a constitué un temps fort de vie associative avec un dynamique très riche. Et de très nombreux projets autour de la biodiversité adossés à l'événement qui se sont achevés: le Science Tour biodiversité, la réalisation d'un escape game «Alerte biodiversité en danger», la COP des jeunes, le projet international d'observatoire scolaire de la nature.

- Cet ensemble de facteurs cumulés a entraîné ce très bon résultat de l'année et le fonds de réserve associatif renforcé, ce qui permettra pour les années à venir d'anticiper un gros besoin au regard du développement de l'association, de la taille de l'équipe, mais aussi de l'ambition sur les projets développés. Cela assurera aussi le renforcement de l'administration de la structure qui a beaucoup augmenté et évolué, et l'investissement dans de nouveaux postes clés.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés selon les principes et méthodes du plan comptable générale (règlement ANC 2014-03) en tenant compte des dispositions particulières précisées dans le titre III du livre IV du règlement ANC n° 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du

principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- non compensation.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans
Immobilisations moins de 500€	1 an

Les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements sont amorties selon la même durée que le bien financé partiellement par ces subventions.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires sont comptabilisées (sans impact sur le compte de résultat), sur les justificatifs dont les conventions, la fiche de bénévolat, les feuilles d'émargements des réunions.

Indemnités de fin de carrière (engagements de départ à la retraite):

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des hypothèses suivantes :

- âge de la retraite : 65 ans
- taux de rotation du personnel : 0,52 %
- taux de mortalité à partir de la TD 2012-2014 de l'INSEE
- taux d'actualisation moyen par année : 0,65 %

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite représentent un montant de 51 142,22€ et ont été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

ACA EXCO

Chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

Changement de méthode d'évaluation et de présentation :

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées à partir de cette année :

- 28 675,60€, correspondent au montant d'indemnités évaluées au titre de l'exercice 2020, ont été enregistrés directement dans le report à nouveau du bilan.
- 22 466,62€, correspondent à la complémentaire de l'indemnité au titre de l'exercice 2021, ont été inscrit dans le compte de charge du compte de résultat.

Les autres méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédente.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Les Actifs Immobilisés :

- Immobilisations brutes au 31/12/2021 : 201 657,22 €
- Amortissements et provisions d'actif au 31/12/2021 : 164 663,23 €
- Immobilisations nettes au 31/12/2021 : 36 993,99€

Actif immobilisé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	219 031,50	11 042,53	31 476,81	198 597,22
Immobilisations financières	100,00	3 060,00	100,00	3 060,00
TOTAL	**219 131,50**	**14 102,53**	**31 576,81**	**201 657,22**

Amortissement et provisions	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	183 109,82	13 030,22	31 476,81	164 663,23
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**183 109,82**	**13 030,22**	**31 476,81**	**164 663,23**

2.2. Etats des Stocks :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Production en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Travaux en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

2.3. Etats des Créances :

Créance	Montant Net	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	122 098,58	122 098,58	0,00
Créances Réseaux	125 665,13	125 665,13	0,00
Autres créances	848 870,75	848 870,75	0,00
Charges constatées d'avance	7 961,27	7 961,27	0,00
TOTAL	**1 104 595,73**	**1 104 595,73**	**0,00**

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	0,00
Produits d'exploitation	3 535,00
Subventions/financements	143,33
Autres produits à recevoir	0,00
TOTAL	**3 678,33**

2.4. Etats des Provisions pour dépréciation des éléments de l'actif :

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de tiers	127 837,10	9221,68	3 182,96	133 875,82
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**127 837,10**	**9 221,68**	**3 182,96**	**133 875,82**

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Evolution des fonds propres :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	101 597,00				101 597,00
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	185 069,20	98 397,21			283 466,41
Report à nouveau	0,00			28 675,60	-28 675,60
Excédent ou déficit de l'exercice	98 397,21		240 067,93		338 465,14
Situation nette	**385 063,41**	**98 397,21**	**240 067,93**	**28 675,60**	**694 852,95**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	34 116,80		96 462,20	27 297,75	103 281,25
Provisions réglementées					
TOTAL	**419 180,21**	**98 397,21**	**336 530,13**	**55 973,35**	**798 134,20**

3.2. Evolution des Subvention d'investissements :

Nature de subvention d'investissement	Montant	Inscrit au résultat de l'exercice	Valeur net	Durée
Matériels divers / Etat	83 492,00	83 492,00	0,00	1-4 ans
Matériels divers / Région	77 900,00	15 089,25	62 810,75	1-4 ans

Matériels divers / Département	4 000,00	4 000,00	0,00	1-4 ans
Matériels divers / Communes	26 400,00	12 448,50	13 951,50	1-4 ans
autres	50 492,20	23 973,18	26 519,02	1-4 ans
TOTAL	**242 284,20**	**139 002,93**	**103 281,27**	

3.3. Provisions:

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligations similaires (IFC-retraite)[1]	0,00	51 142,22		51 142,22
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	**0,00**	**51 142,22**	**0,00**	**51 142,22**
TOTAL GENERAL (I+II)	**0,00**	**51 124,22**	**0,00**	**51 142,22**

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 509 966 157

3.4. Etat des Fonds Dédiés :

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des

1 *La provision IFC est calculée conformément à la CC de l'animation soit 25% d'un mois de salaire par année d'ancienneté pour les 10 premières années + 33% pour les années au-delà de 10 ans*

							projets dans dépenses au cours des deux derniers exercices
Classes internationales	33 000		21 000			12 000	12 000
COP des jeunes	27 000		27 000				
Leader	25 000		25 000				
Séminaire culture science PACA	2 500		2 500				
Innova'science 2020	5 000		0			5 000	5 000
Jeunes engagés à l'UICN	23 805		23 805				
Acttiv'Num (sud labs) 2020 (fonctionnement)	10 000		10 000				
Science Tour Biodiversité	18 000		18 000				
Osons l'égalité	16 000		16 000				
APERLAC stéréotype (83)	2 500		2 500				
APERLAC IA (06)	2 500		2 500				
Bidouille numérique Toulon	6 300		6 300				
EHVE	2 000		2 000				
Tremplin numérique (CAF)	3 000		3 000				
A vos baguettes La Seyne	1 700		1 700				
Numérique à la Seyne	3 000		3 000				
Laboratoire de bidouille (La seyne)	19 805		19 805				
Science Tour la Garde	1 200		1 200				
Science Tour Hyères	1 200		1 200				
Science Tour Draguignan	1 200		1 200				
Plateforme Brignoles	2 200		2 200				
E parentalité	25 000		25 000				
Tiers Lieux Ariane	10 000		10 000				
EHVE Grasse	2 000		2 000				
Radicalisation	4 000		4 000				
Club sciences Avignon	3 000		3 000				
Nautibus	10 000		10 000				
Périscolaire Avignon	716		716				
Colos apprenantes	24 000		24 000				
DILCRAH84	4 500		4 500				
Promeneurs du net	1 000		1 000				
Inclusion / stéréotype : mélange impossible	5 000		5 000				
Educomédia adolescents (CAF)	6 000		6 000				
EHVE (CAF 13)	7 000		7 000				
Un monde en	6 000		6 000				

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

transition (CAF)							
Clubs Transition	9 000		9 000				
Science Tour Calanques	1 000		1 000				
Sciences Dopamines et cerveau (Mildeca)	8 000		8 000				
Sciences Dopamines et cerveau (Mildeca)	2 000		2 000				
Bougez santé 2020 (VdM)	4 000		4 000				
Sexpo	23 000		23 000				
Cité Débrouillarde centre ville	17 000		17 000				
Saint Mauront	4 000		4 000				
Métiers de la Rose	11 000		11 000				
Malpassé	12 000		12 000				
Découvertes des métiers Malpassé	12 000		12 000				
Saint Canet	3 000		3 000				
Joliette panier	5 000		5 000				
Castellane	13 000		13 000				
Aubagne	4 000		4 000				
EHVE Salon (expo 3D)	8 300		8 300				
La Ciotat	5 000		5 000				
Contrat territoire lecture Marseille (DRAC)	20 000		20 000				
Collège éducomédia/code	16 000		16 000				
Collège cuisine ta santé	3 840		3 840				
Collège EHVE	3 840		3 840				
Science Tour Biodiversité 2021-Région		40 000				40 000	
Osons l'égalité 2021		10 000				10 000	
APERLAC stéréotype (83) 2021		2 500				2 500	
APERLAC 2ducomédia (84) 2021		2 500				2 500	
APERLAC IA (04) 2021		2 000				2 000	
Cité éducative Fablab itinérant à La Seyne sur mer		21 600				21 600	
EHVE de la CAF 83		8 000				8 000	
Périscolaire Avignon		11 883				11 883	
Science à Cavaillon		2 500				2 500	
DILCRAH84		2 000				2 000	
Educomédia adolescents (CAF)		4 000				4 000	
Valeurs de la république (CAF 13)		4 000				4 000	
Un monde en transition (CAF)		4 000				4 000	
Actions éducatives CD13 educomedia		8320				8320	

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
[illegible], chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

Actions éducatives CD13 cuisine		8 044				8 044	
Actions éducatives CD13 EHVE		640				640	
Actions éducatives CD13 Les Petits éco-acteurs		5 120				5 120	
Les sciences : une pratique culturelle à la portée de tous (DRAC)		10 000				10 000	
Quartier Les Caillols		3 500				3 500	
Cité Débrouillarde centre ville		2 000				2 000	
Saint Joseph		10 000				10 000	
Cités débrouillardes La Rose		22 000				22 000	
Métiers de la Rose		9 000				9 000	
Nord Littoral Est (CD13)		3 000				3 000	
Castellas		6 000				6 000	
Clubs scientifiques (quartiers Nord – cité éducative)		13 000				13 000	
Découvertes des métiers Malpassé		15 000				15 000	
Malpassé		15 000				15 000	
Vivre questionner son quartier à Malpassé		15 000				15 000	
Joliette panier		4 000				4 000	
Castellane		8 000				8 000	
Aubagne		4 000				4 000	
EHVE Salon (expo 3D)		10 000				10 000	
Marignane		3 000				3 000	
La Ciotat		6 000				6 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Pensons la transition ensemble	5 000		5 000				
Cités débrouillardes La Rose	15 000		15 000				
Castellas	14 000		14 000				
Sud Labs		4 000				4 000	
Castellas		4 000				4 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**534 106**	**303 607**	**517 106**	**0**	**0**	**320 607**	

3.5. Etat des Fonds reportés liés aux legs ou donations:

Fonds reportés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
37, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 398 960 157

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

3.6. Etat des Emprunts et engagements financiers:

Etat des emprunts	Montant initial	Date	Durée	Taux d'intérêt	Capital à rembourser en début 2021	Capital à rembourser en 2021	Capital restant dû au 31/12/2021
Caisse d'Epargne n° 245741E	240 000,00	01/10/2020	12 mois	0,25%	240 000,00	-600,00	240 600,00
TOTAL	**240 000,00**				**240 000,00**	**-600,00**	**240 600,00**

3.7. Etat des Dettes:

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	240 600,00	9 885,40	230 714,60	
Dettes financières diverses	0,00	0,00		
Réseau Petits Débrouillards	29 650,65	29 650,65		
Fournisseurs	25 366,69	25 366,69		
Dettes fiscales et sociales	188 966,54	188 966,54		
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00		
Autres dettes	6 041,76	6 041,76		
Produits constatés d'avance	392 836,57	392 836,57	0,00	
TOTAL	**883 462,21**	**652 747,61**	**230 714,60**	**0,00**

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	0,00
Fournisseurs	5 647,94
Dettes fiscales et sociales	67 221,33
Autres dettes	0,00
TOTAL	**72 869,27**

3 - AUTRES INFORMATIONS

Notes sur les comptes de résultat

Ventilation des produits d'exploitation : 2 422 224,95 euros

Les produits d'exploitation de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant HT	taux
Cotisations	4 575,00	0,19%
Ventes et Prestations de services	478 085,71	19,74%
Concours publics	112 690,46	4,66%
CUI-CAE-EAV	6 701,74	0,28%
Adulte Relais	65 790,40	2,72%
Service civique	4 663,32	0,19%
FONJEP	35 535	1,47%
Subventions d'exploitations	1 246 307,78	51,45%
-International	220 081,45	9,09%
-Etat-Services Régionaux	272 888,33	11,27%
-Etat-Services Départementaux	190 695,00	7,87%
-Conseils Régionaux	101 300,00	4,18%
-Conseils Départementaux	90 720,00	3,75%
-Conseils Intercommunaux	74 450,00	3,07%
-Conseils Municipaux	102 291,00	4,22%
-Organismes Sociaux	140 000,00	5,78%
- Établissements Publics	53 882,00	2,22%
Contributions financières	18 500,00	0,76%
Dons/ Mécènes/Fondations	37 229,30	1,54%
Report des ressources-subventions	483 106,00	19,94%
Report des ressources- dons-mécénat et autres	34 000,00	1,40%
Autres produits divers	7 730,70	0,32%

TOTAL	2 422 224,95	100,00%

Les legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat se décomposent de la manière suivante :

PRODUITS	0
⏱ le montant perçu au titre d'assurances-vie; ⏱ le montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9; ⏱ le prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés; ⏱ la reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés; ⏱ l'utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	0
⏱ la valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés; ⏱ la dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés; ⏱ le report en fonds reportés liés aux legs ou donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0

Autres informations relatives au comptes de résultat :

Le résultat exceptionnel s'élève à 16 836,61 € dont 10 461,14 € de charges et 27 297,75 € de produits dont le détail est le suivant :

CHARGES EXCEPTIONNELLES	**10 461,14**
Charges sur exercices antérieurs	0,00
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	10 461,14
Valeur Nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**27 297,75**
Produits sur exercices antérieurs	0,00
Quote-part subvention investissement	27 297,75
Produits de cessions d'éléments d'actifs	0,00

Les transactions effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales

Néant

DESIGNATION	NATURE RELATION	MONTANT	INFORMATIONS
TOTAL		0,00	

Tableau de valorisation -compte 8

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

Nom du local/ des bénévoles	Lieux	Mission/ qualification	Taux de valorisation	Nombre d'heures	Montant
Service civique		animation	12,50	5 848	73 101
CA-Bureau		expertise	20,83	239	4 978
Fiche collective de temps bénévole		coordination	14,58	19	277
Fiche collective de temps bénévole		animation	12,50	1 660	20 750
TOTAL					**99 106**

Engagements hors bilan

Néant

Effectif moyen en ETP

Personnel salarié – contrat non spécifiques	ETP	NB CDD FEMMES	NB CDI FEMMES	NB CDD HOMMES	NB CDI HOMMES
Cadres	2,00	0	1	0	1
Non cadres	24,75	24	8	5	2
Vacataires	6,45	234	0	188	0
TOTAL	33,20	258	9	193	3

Autre personnel – contrat spécifiques	ETP	NB CDD FEMMES	NB CDI FEMMES	NB CDD HOMMES	NB CDI HOMMES
CUI-CAE- Emploie d'avenir	1,55	0	0	2	0
Stagiaire rémunéré	0,53	3	0	2	0
Mécénat de compétence	0,00	0	0	0	0
TOTAL	2,38	3	0	4	0

Les rémunérations des trois plus hauts cadres/dirigeants se lèvent à 110 549 €

Personnel Non salarié	Stagiaire	Volontaire	autres (TIG,TNR...)	bénévole
Niveau 1	0,53	3,21		0,91
Niveau 2		0,00		0,01
Niveau 3		0,00		0,13
TOTAL	0,53	3,21	0,00	1,05

Implantation géographique

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157

Antennes/ comité local	Région	Dept	Adresse	ETP salarié
Siège	**PACA**	**13**	**38 rue Frédéric Joliot Curie** MDI 13452 Marseille Cedex 13	**3,37**
Antenne Bouches-du-Rhône	**PACA**	**13**	**51 avenue de Frais Vallon** Bat A – local 6 13013 Marseille	**12,49**
Antenne Var	**PACA**	**83**	**361 rue Romain Rolland** 83180 Ollioule	**5,28**
Antenne Alpes de Haute Provence	**PACA**	**4**	**10 rue Arthur Robert** 04100 Manosque	**4,1**
Antenne Alpes Maritimes	**PACA**	**6**	**17 rue Guiglionda de Sainte Agathe** 06300 Nice Cedex	**5,43**
Antenne Vaucluse	**PACA**	**84**	**13 rue Vénus d'Arles** 84000 Avignon	**4,91**
Comité local Goutte d'eau	**PACA**	**83**	**Vallabrègues**	**Bénévoles**
Comité local de Banon	**PACA**	**4**	**Banon**	**Bénévoles**
Comité local Zéro Déchets	**PACA**	**84**	**Digne-les-Bains**	**Bénévoles**

Honoraires Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pris en compte pour l'année 2021 s'élèvent à 4'601,80 €.

ACA EXCO
SARL au capital de 370 000 €
30, chemin de Saint Henri - CS 90116
13322 MARSEILLE CEDEX 16
RCS Marseille 508 966 157